

## L'AÉROPORT DE MIRABEL

## Question n° 3119—M. Cossitt:

Le premier ministre a-t-il dit à l'ouverture du nouvel aéroport de Mirabel que «les Torontois viendront ici la tête basse» et, dans l'affirmative, a) pourquoi a-t-il dit cela, b) quel est le sens de ces paroles, c) voulait-il insulter les Ontariens et, en particulier, les Torontois?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Voir le commentaire 171 b) du Précis de procédure parlementaire de Beauchesne.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 1583 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

[Texte]

## LE PRÉSIDENT DE L'ACDI

## Question n° 1583—M. Jones:

1. En vertu du protocole, le président de l'ACDI a-t-il préséance sur le Premier ministre ou les ministres du Cabinet, dans certains pays étrangers?

2. Fait-on croire aux citoyens de certains pays que le président de l'ACDI a le pouvoir suprême, par rapport au Premier ministre ou aux ministres de Cabinet?

3. a) Quelles sont les attributions et les fonctions du président de l'ACDI, b) combien d'employés composent son personnel particulier, c) combien de personnes compte l'effectif de l'ACDI?

4. a) Quel est le nom du président, b) à quelle date expire sa nomination, c) quel traitement touche-t-il?

5. Quels sont a) le nom des employés de l'ACDI, b) leur traitement?

6. A quels organismes, personnes, entreprises et sociétés, l'ACDI a-t-elle accordé de l'argent ou des contrats, et quels sont leur nom, le montant des contrats, leurs dirigeants, leurs actionnaires ou leurs propriétaires?

7. a) Par l'entremise de quel ministre l'ACDI fait-elle rapport de ses activités au Parlement, b) quand a été déposé le dernier rapport, c) quand sera présenté le prochain?

(Le document est déposé.)

● (1500)

[Traduction]

M. Blais: Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des trois premières questions inscrites au *Feuilleton*, les questions n°s 28, 62 et 69 que j'ai fait inscrire le 30 septembre dernier, qui étaient déjà au *Feuilleton* lors de la dernière législature et qui n'ont toujours pas reçu de réponse. Deux de ces questions concernent le premier ministre. La première a trait aux dessinateurs, architectes et autres hommes de métier employés à grands frais à des travaux d'aménagement de la résidence Promenade Sussex. La réponse est sûrement facile à donner.

La deuxième question a trait aux nombreux voyages que le premier ministre a faits aux frais de l'État. Là encore, la réponse est simple. La troisième question concerne ma circonscription. Le ministère des Postes a déplacé le bureau de poste du village de Lyndhurst des locaux qu'il occupait au coût de \$120 par an, à des locaux semblables dont le loyer s'élève à \$5,500 par an. Une telle augmenta-

## Loi anti-inflation

tion de loyer ne semble peut-être pas exorbitante à nos prodiges vis-à-vis mais je prétends que lorsqu'un loyer annuel passe de \$120 à \$5,500, c'est louche.

Cette question devrait avoir reçu une réponse depuis longtemps. Elle est inscrite au *Feuilleton* depuis un an et demi. J'ai soulevé ces questions maintes fois et j'estime que le secrétaire parlementaire ou le premier ministre (M. Trudeau) qui est déjà parti, devrait nous expliquer pourquoi ces questions sont demeurées si longtemps sans réponse.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

## LA LOI ANTI-INFLATION

## MESURE PRÉVOYANT LA RESTRICTION DES MARGES BÉNÉFICIAIRES, DES PRIX, DES DIVIDENDES ET DES RÉMUNÉRATIONS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 17 octobre, de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-73, tendant à restreindre les marges bénéficiaires, les prix, les dividendes et les rémunérations au Canada, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le Livre blanc du gouvernement s'ouvre sur une affirmation mémorable s'il en est: le Canada est aux prises avec de graves problèmes d'inflation. Le gouvernement a tout à coup découvert l'inflation. Vendredi, durant le peu de temps dont j'ai disposé, j'ai demandé quelles étaient les raisons du volte-face manifeste du gouvernement. Quelles étaient les raisons du revirement, pour ainsi dire, du gouvernement au sujet d'une politique des revenus ou d'une réglementation des salaires et des prix? Elle s'étend également aux loyers...

L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)): A l'ordre. Je demanderais aux députés de continuer leurs conversations derrière les rideaux afin que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) puisse poursuivre son discours.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je sais que le gouvernement doit prendre des décisions importantes, mais pas ici.

M. Baker (Grenville-Carleton): Elles sont habituellement improvisées.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Elles sont improvisées. Autant que nous sachions, le gouvernement envisage peut-être une modification fiscale à l'heure qu'il est, comme il l'a fait il n'y a pas longtemps en décidant de modifier une disposition concernant la taxe d'accise à la Chambre au cours d'une conversation.

Je veux savoir si cette décision est vraiment sérieuse ou si la volte-face du gouvernement s'inspirait d'autres raisons. Pourquoi le premier ministre (M. Trudeau) a-t-il pris soudain l'initiative d'appliquer des contrôles en vue de lutter contre l'inflation? C'est comme si le gouvernement venait soudainement de découvrir l'existence de l'infla-